

# LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX CADRES DE COOPÉRATION DANS LA RÉGION INDO-PACIFIQUE - LES DÉFIS DU MINILATÉRALISME POUR L'UNION EUROPÉENNE ET SES PARTENAIRES. Chloé BAMBERGER

vendredi 10 mai 2024, par [BAMBERGER](#)

*On lira avec grand intérêt l'article de Chloé Bamberger qui analyse « les enjeux multiples du minilatéralisme dans la région Indo-Pacifique ». Une région au cœur de défis économiques et militaires majeurs. Comment l'UE peut-elle jouer un rôle stratégique alors que les nations asiatiques renforcent leurs liens ? L'article examine en détail les partenariats stratégiques, les coopérations bilatérales et les accords de libre-échange entre l'UE et l'Indo-Pacifique. Il souligne ainsi l'impératif pour l'Europe d'adopter une approche équilibrée, tenant compte des intérêts divergents des acteurs...*

(1) Chloé Bamberger / Analyste en stratégie internationale, diplômée d'IRIS Sup', Mai 2024



## LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX CADRES DE COOPÉRATION DANS LA RÉGION INDO-PACIFIQUE - LES DÉFIS DU MINILATÉRALISME POUR L'UNION EUROPÉENNE ET SES PARTENAIRES

### Introduction

L'Indo-Pacifique s'est imposé au cours de la dernière décennie comme un enjeu majeur des relations internationales. La région concentre les trois cinquièmes de la population mondiale, 60% du produit intérieur brut (PIB) mondial [1] et les deux tiers de la croissance mondiale. Géographiquement, le long de l'Indo-Pacifique se situe des voies de commerce internationales majeures, reliant l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe. La Commission européenne définit la région comme « une zone qui s'étend de la côte Est de l'Afrique aux États insulaires du Pacifique ». Reconnaisant l'importance stratégique de l'Indo-Pacifique, l'Union Européenne (UE) a publié une stratégie de coopération en septembre 2021, mettant l'accent sur le multilatéralisme et l'inclusivité. Cependant, la diversité des organisations régionales et des priorités des pays asiatiques pose des défis à l'UE pour une approche cohérente et unifiée dans la région.

Dans cette perspective, l'UE cherche à renforcer ses liens avec des acteurs clés de la région, tels que l'Inde, le Japon, l'Indonésie et le Vietnam, en établissant des partenariats stratégiques et en concluant des accords de libre-échange. Toutefois, ces initiatives sont confrontées à des défis significatifs. La compétition sino-américaine représente un obstacle majeur. Par ailleurs, la diversité des partenariats soulève des questions quant à la cohérence de l'action européenne en Indo-Pacifique. Les accords de libre-échange (ALE) revêtent une importance particulière pour l'UE dans cette région, permettant à l'Union de promouvoir ses normes commerciales et de renforcer ses relations politiques. Néanmoins, malgré les avantages indéniables de ces accords en termes de rapidité et de coopération concrète, leur diversité suscite des préoccupations concernant leur harmonisation et leur capacité à répondre aux besoins variés des partenaires européens dans la région.

Pour s'établir efficacement dans cette région vaste et diversifiée, l'UE doit surmonter plusieurs défis. L'absence d'une structure organisationnelle cohérente complexifie ses efforts. Ainsi, la réussite d'une stratégie en Indo-Pacifique nécessite un équilibre subtil entre partenariats bilatéraux et multilatéraux [2]. L'UE doit naviguer entre ces deux approches tout en aspirant à incarner une « troisième voie » entre les États-Unis et la Chine. Dans un contexte de polarisation croissante, une approche flexible et pragmatique est nécessaire, mettant en avant le potentiel de l'UE à renforcer son impact et son influence en participant à divers cadres de coopération.



### Les enjeux du minilatéralisme en Indo-Pacifique

L'évolution des cadres de coopération en Indo-Pacifique vise à optimiser la gestion des enjeux régionaux. Ce développement favorise l'émergence du minilatéralisme, caractérisé par sa flexibilité et sa rapidité. Ces formats, hérités de la tradition asiatique du consensus, vont des dialogues bilatéraux ou accords de libre-échange, aux configurations plus complexes comme les partenariats stratégiques ou les formats ad hoc. Ils sont caractérisés par des groupes restreints d'acteurs régionaux qui se réunissent autour de questions spécifiques, travaillant ensemble sans institutions permanentes. Malgré cela, ils peuvent être détournés par les puissances régionales pour servir leurs intérêts, comme l'accord Chine-Cambodge en 2020 dans le cadre de la BRI. De plus, le manque de représentativité, tel que dans le COC, exclut des voix essentielles, créant tensions et défis. Enfin, l'essor du minilatéralisme accroît le risque de fragmentation du multilatéralisme, nécessitant le renforcement de la légitimité et la modernisation des mécanismes pour répondre aux besoins évolutifs de la région [3].

### **La coopération bilatérale en Indo-Pacifique : l'UE et ses partenaires en interaction**

Les partenariats stratégiques offrent à l'UE une opportunité de renforcer sa présence et son influence dans la région Indo-Pacifique, face aux menaces persistantes pesant sur le multilatéralisme. Les dernières ont d'ailleurs été marquées par la conclusion de plusieurs partenariats stratégiques pour l'UE, amplifiant son engagement dans la région.

Par la suite, des événements internationaux marquants, tels que le conflit en Ukraine, ont joué un rôle de catalyseur en rapprochant davantage l'UE des États-Unis, et en renforçant ses liens bilatéraux avec les acteurs de la région, notamment avec l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'Indonésie.

### **Le rôle croissant de l'Inde en tant qu'acteur régional clé et ses relations avec l'UE**

L'Inde, par son implication active dans divers formats régionaux, occupe une position centrale dans la région de l'Indo-Pacifique. Proche de la France, et d'autres pays européens, l'Inde possède des atouts indéniables : démocratie, croissance rapide, situation géographique, poids démographique. Cette participation lui confère une influence significative, renforcée par ses solides relations avec l'UE. En effet, l'Inde entretient des liens étroits avec l'UE, notamment sur le plan commercial, où l'Union figure en tant que deuxième partenaire commercial de l'Inde, après les États-Unis avec des échanges de marchandises d'une valeur de 120 milliards d'euros en 2022 [4], soit 10,8 % du total des échanges indiens dont 17 milliards d'euros de produits et services numériques. Quant à elle, l'Inde est le 10e partenaire commercial de l'UE et représente 2 % du total des échanges de marchandises de l'UE. Ces relations sont soutenues par un partenariat stratégique établi en 2021, soulignant l'importance de la coopération entre les deux parties.

La récente réunion ministérielle du Conseil du commerce et des technologies (CCT) tenue le 16 mai 2023, témoigne de l'engagement continu de l'Inde et de l'UE à approfondir leur collaboration. Cette réunion visait à renforcer la coopération dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les technologies stratégiques, la connectivité numérique, l'énergie propre, le commerce et les investissements [5]. Ces échanges bilatéraux sont essentiels dans un contexte où les niveaux d'échanges entre l'Inde et l'UE ont atteint des sommets historiques.

Par ailleurs, la France, en tant que pays membre, joue également un rôle clé dans la coopération avec l'Inde, notamment dans le domaine de la sécurité. Des projets tels que l'Association des États riverains de l'océan Indien (Indian Ocean Rim Association - IORA) et les initiatives CRIMARIO 1 et 2 (Critical Maritime Routes in the Indian Ocean) soulignent l'engagement commun en matière de sécurité maritime et régionale [6].

Cette relation présente des avantages mutuels. Pour l'Inde, elle offre une opportunité de diversifier ses partenariats internationaux et de réduire sa dépendance envers certains acteurs clés, comme la Chine. Pour l'UE, l'Inde représente un marché économique majeur avec un potentiel de croissance considérable, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes. De plus, la diplomatie indienne en matière de coopération multilatérale peut contribuer à atténuer les tensions régionales et à favoriser la stabilité, ce qui serait avantageux pour les intérêts européens dans la région.

Cependant, malgré son rôle stratégique, l'Inde est confrontée à des défis économiques persistants. De plus, les préoccupations concernant les droits humains et la direction autoritaire du gouvernement indien restent des sujets de préoccupation pour les partenaires occidentaux. Cette réalité, combinée à un positionnement diplomatique complexe, caractérisée par une politique de « multi-alignement », nécessite une approche prudente de la part de l'UE dans sa coopération avec l'Inde. Face à ces enjeux, la route à suivre pour l'UE implique la consolidation d'une coopération mutuellement bénéfique avec New Delhi.

### **L'Inde et son approche de multi-alignement : entre optimisation des intérêts nationaux et influence mondiale**

L'Inde conduit une politique de « multi-alignement » introduit par le ministre des Affaires étrangères indien, Jaishankar Subrahmanyam, visant à optimiser les intérêts nationaux de l'Inde en engageant des dialogues avec diverses parties prenantes. Reconnaisant l'absence d'alliés traditionnels et privilégiant des partenariats spécifiques à chaque situation, il s'agit, selon le ministre Subrahmanyam, « de traiter chacun de ses interlocuteurs de manière ad hoc, dans un monde où il n'y a plus d'alliés, rien d'autre que des partenaires » [7]. Cette stratégie, illustrée par sa participation active à des initiatives multilatérales telles que sa présidence du G20 et son rôle dans des organisations comme l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) ou le QUAD, renforce sa visibilité sur la scène mondiale. Malgré les risques inhérents, cette tactique confère à l'Inde une visibilité accrue dans différents domaines [8] tels que la diplomatie, la sécurité régionale, l'économie mondiale et la gouvernance internationale. Bien que l'Inde n'ait pas condamné la guerre en Ukraine et tire avantage des approvisionnements en pétrole russe à prix réduit, les États et l'Europe reconnaissent son rôle crucial vis-à-vis de la Chine. Les invitations reçues par les États-Unis en juin cette année ou lors des cérémonies du 14 juillet en France confirme le rôle pivot que l'Inde joue sur la scène internationale [9].

## ***Le Japon : partenaire de référence du monde anglo-Saxon en Indo-Pacifique et ses dynamiques de coopération géopolitique***

L'histoire des relations entre l'UE et le Japon est marquée par une évolution progressive de la coopération économique et politique. Depuis la signature de l'Accord de coopération économique et commerciale UE-Japon en 1959, les deux parties ont établi des relations bilatérales solides, culminant avec l'Accord de Partenariat Économique (APE) en 2018. Ce dernier renforce leur coopération économique et témoigne de leur engagement mutuel [10].

La montée en puissance économique et militaire de la Chine, trois fois supérieure à celle du Japon, et sa progression militaire, dépassant cinq fois le budget de défense japonais, ont eu des répercussions significatives. Le Japon a développé le concept de "Free and Open Indo-Pacific" (FOIP) sous le mandat d'Abe Shinzo [11]. Cette stratégie vise à préserver la paix et la stabilité dans la région et a conduit à un renforcement des liens avec ses partenaires comme l'Australie, le Royaume-Uni et l'Inde, ainsi qu'à l'augmentation du budget militaire japonais. De plus, il a œuvré à améliorer les relations avec la présidente sud-coréenne Park Geun-hye, ainsi qu'avec Narendra Modi, Premier ministre indien, par des rencontres au sommet répétées, démontrant sa volonté de cultiver la confiance mutuelle au sein de la région [12].

Malgré cet engagement, le Japon n'a pas encore pleinement intégré l'UE dans sa vision régionale de l'Indo-Pacifique. Cependant, lors du dernier Sommet UE-Japon en juillet 2023, les deux parties ont réaffirmé leur partenariat stratégique et leur engagement en faveur d'une paix durable, notamment en condamnant l'agression en Ukraine. Cette coopération entre l'UE et le Japon, bien que principalement économique, s'étend désormais à des questions mondiales et régionales [13]. Le projet européen Global Gateways ouvre la voie à de nouvelles initiatives entre les deux parties dans les années à venir, renforçant ainsi leur partenariat stratégique dans la région Indo-Pacifique et au-delà.

## ***L'Indonésie : partenaire stratégique émergent dans la région Indo-Pacifique***

Au cœur de l'Indo-Pacifique, l'Indonésie occupe une **position géostratégique significative**, avec une vaste zone économique exclusive (ZEE) couvrant plus de 6 millions de kilomètres carrés et une population de 276,4 millions d'habitants. Les récents mandats de représentation internationale, notamment la présidence du G20 en novembre 2022 et de l'ASEAN en 2023, renforcent son rôle régional [14].

Son dynamisme diplomatique s'est notamment illustré lors du Sommet du G20 à Bali en 2022, où elle a facilité des rencontres importantes entre Joe Biden et Xi Jinping. L'Indonésie cherche à jouer un rôle d'équilibre entre les acteurs en tension et à s'affirmer comme un acteur incontournable sur la scène géopolitique régionale.

Malgré des défis, Jakarta entretient des relations bilatérales significatives avec l'UE et les États-Unis, illustrant son **rôle stratégique dans la région de l'Indo-Pacifique**. Les échanges commerciaux et les accords en cours témoignent d'une coopération croissante, bien que des obstacles persistent, notamment en ce qui concerne l'huile de palme, en raison des exigences de durabilité de l'UE [15].

L'Indonésie maintient une **position historique de non-alignement actif**, renforçant ainsi son rôle de médiateur régional [16]. Cette position historique renforce sa position d'interlocuteur clé dans cette et conditionne ses coopérations avec ces deux puissances, comme en témoigne la construction prévue de câbles sous-marins entre l'Amérique du Nord et l'Indonésie par Facebook et Google. Par ailleurs, la Banque européenne d'investissement (BEI) a établi un bureau à Jakarta avec pour priorité le financement de projets en Asie du Sud-Est pour lutter contre le réchauffement climatique.

**Les relations avec la Chine sont complexes**, marquées par des revendications territoriales en mer de Chine méridionale, amplifiées par une rivalité pour l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz offshore, et une dépendance potentielle envers la Chine en matière d'investissements [17]. En effet, la Chine s'est positionnée comme le deuxième plus grand contributeur d'investissements directs étrangers (IDE) en Indonésie pour le premier semestre de 2022, avec un total de 3,6 milliards de dollars. Cependant, face à la dépendance potentielle envers la Chine, Jakarta s'efforce d'entreprendre des démarches de diversification de ses partenariats [18].

L'intérêt croissant de l'UE pour l'Indonésie se manifeste par des initiatives de coopération et des visites diplomatiques à l'instar de la visite d'une délégation du Parlement européen à Jakarta et à Hanoï en février 2023 [19]. L'ASEAN joue également un rôle crucial dans le positionnement de l'Indonésie sur le plan régional, notamment dans le secteur de la défense. Depuis sa prise de fonction en 2019, Prabowo Subianto a activement participé à diverses visites et réunions bilatérales, notamment avec les ministres de la Défense de l'ASEAN (ASEAN Defence Ministers Meeting, ADMM). Au cours de ces rencontres, il a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération en matière de sécurité des frontières maritimes, de prévention des conflits frontaliers terrestres et d'amélioration de l'industrie de la défense sous l'égide de l'ASEAN.

Dans cette optique, pour temporiser la montée en puissance militaire chinoise, les liens de coopération en matière de défense avec les États-Unis ont été renforcés, comme en témoigne les exercices militaires conjoints « Garuda Shield » en 2022, puis en 2023 avec cinq pays alliés : l'Australie, le Japon, Singapour, la France et la Grande-Bretagne.

Ces divers partenariats et projets contribuent à renforcer la stabilité régionale et la coopération internationale, soulignant l'importance des relations bilatérales entre l'Indonésie, l'UE et les États-Unis.

## ***Le Vietnam et l'UE : un partenariat en expansion***

Les **relations entre l'UE et le Vietnam ont connu une évolution significative ces dernières années**, couvrant divers domaines tels que le développement, les relations commerciales, et la diplomatie. De plus, le Vietnam est également perçu comme un partenaire de rayonnement pour le multilatéralisme en Asie en tant que membre de l'ASEAN, Apec, RCEP, et IPEF.

Sur le plan commercial, le Vietnam est le quinzième partenaire commercial de l'UE et **le plus grand partenaire commercial de l'UE au sein de l'ASEAN en 2020**. L'UE et le Vietnam ont établi l'Accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam (EVFTA), qui est entré en vigueur en août 2020 avec pour objectif de favoriser la croissance économique en supprimant progressivement les droits de douane sur les produits échangés et en facilitant l'accès aux marchés. Selon la Commission européenne, cet accord pourrait augmenter les exportations de l'UE vers le Vietnam de 29% d'ici 2035 [20]. Toutefois, des disparités en matière de normes sanitaires, phytosanitaires et d'obstacles non tarifaires peuvent freiner les échanges. L'harmonisation réglementaire et la conformité aux normes internationales sont essentielles [21].

D'un point de vue diplomatique, l'UE et le Vietnam partagent des intérêts communs dans la promotion du multilatéralisme, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Le Vietnam a été élu membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mandat 2020-2021, renforçant son rôle diplomatique. L'UE et le Vietnam coopèrent également dans des forums internationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour défendre un système commercial ouvert et équitable [22]. En matière de développement, l'UE apporte son soutien au Vietnam dans plusieurs domaines clés, notamment la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance et la protection des droits humains. Son assistance vise principalement à renforcer les capacités des institutions locales et à encourager un développement durable. En outre, l'UE et le Vietnam coopèrent pour répondre aux défis mondiaux tels que la pandémie de COVID-19, en fournissant une assistance médicale et en promouvant la recherche scientifique [23], ouvrant ainsi la voie à un partenariat renforcé à l'avenir.

### **Corée du Sud : un partenaire commercial clé partageant des valeurs communes**

La Corée du Sud, membre actif de plusieurs organisations économiques et politiques clés telles que le G20, l'Apec, le RCEP et l'IPEF, témoigne de son engagement en faveur de la coopération internationale.

La relation solide entre la Corée du Sud et l'UE, illustrée notamment par l'Accord de Libre-Échange de 2011, revêt une importance vitale pour les deux parties, en mettant l'accent sur les secteurs industriels [24].

La Corée du Sud, malgré son alignement stratégique étroit avec les États-Unis, accorde une attention particulière à ses préoccupations régionales, notamment envers la Corée du Nord [25]. Les liens renforcés avec les États-Unis sont mis en évidence par des rencontres telles que la visite du président américain Joe Biden à Séoul et à Tokyo en mai 2022 ou le sommet de Camp David en 2023.

Le 10e Sommet UE-République de Corée en mai 2023, a permis de réaffirmer les valeurs communes et de couvrir des domaines essentiels tels que la paix, la stabilité, l'économie, le commerce, le développement durable et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. L'UE a un intérêt significatif à maintenir et approfondir ses relations avec la Corée en Asie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la Corée du Sud est l'une des économies les plus avancées au monde, offrant d'importantes opportunités commerciales et d'investissement pour l'UE. De plus, la Corée partage des valeurs démocratiques et multilatérales avec l'UE [26], renforçant ainsi la coopération sur des questions mondiales telles que le changement climatique et la sécurité [27]. Enfin, la position géostratégique de la Corée du Sud en tant qu'acteur clé en Asie la rend précieuse pour l'UE dans le développement de sa stratégie Indo-Pacifique et dans la promotion d'une région Indo-Pacifique multilatérale et ouverte.

### **Les Accords de libre-échanges (ALE) et leurs implications géopolitiques pour l'UE**

L'UE a développé une série d'accords de libre-échange avec des nations de la région Indo-Pacifique, renforçant ainsi ses relations économiques dans cette zone stratégique. Parmi ceux-ci, le JEFTA avec le Japon [28], entré en vigueur en février 2019, se distingue comme l'un des plus significatifs. De même, l'accord de libre-échange avec la République de Corée, en vigueur depuis 2011, vise à éliminer les droits de douane et à promouvoir la coopération économique. En outre, l'accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et l'UE, entré en vigueur le 1er mai, renforce la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation, ainsi qu'en matière de sécurité avec la participation de la Nouvelle-Zélande au programme *Horizon Europe* et un pacte de coopération avec Europol [29].

L'UE a également conclu des accords similaires avec Singapour [30] et le Vietnam, visant à supprimer progressivement les droits de douane et à renforcer la coopération économique. De plus, l'UE manifeste un intérêt pour un accord de libre-échange avec l'ASEAN, bien que des négociations formelles ne soient pas encore achevées [31].

Au-delà de ces considérations économiques, les accords commerciaux revêtent une dimension géopolitique cruciale, permettant à l'UE de promouvoir ses normes en matière de commerce, d'environnement, de droits humains et de travail. Ils renforcent également les liens politiques de l'UE avec les pays de la région et contrarient l'influence d'autres acteurs régionaux, notamment la Chine, mais peuvent soulever des questions sur leur harmonisation.

La capacité d'adaptation des normes de l'UE à des contextes économiques et de développement variés demeure une préoccupation majeure à prendre en compte dans la conclusion d'autres accords de libre-échange régionaux, en particulier avec des regroupements de pays tels que l'ASEAN. Dans cette optique,

un accord de libre-échange plus vaste englobant plusieurs États dans la région Indo-Pacifique serait préférable à une série d'arrangements bilatéraux, favorisant ainsi les affaires dans un espace géographique plus vaste et dans des environnements juridiques diversifiés.

## **Conclusion - La nécessaire priorisation des partenariats européens pour une présence durable et influente en Indo-Pacifique**

La diversité des objectifs dans la région de l'Indo-Pacifique a entraîné une dispersion des efforts de coopération, mettant en lumière la complexité des partenariats, qu'ils soient multilatéraux ou bilatéraux, et soulevant des préoccupations quant à la cohérence des actions de l'UE dans la région. Équilibrer les relations bilatérales avec le rôle des structures multilatérales comme l'ASEAN représente également un défi majeur.

Dans ce contexte complexe, maximiser l'impact de l'UE dans la région Indo-Pacifique nécessite une approche sélective et stratégique. L'UE doit cibler des partenaires et des initiatives spécifiques correspondant à ses priorités et à celles de ses États membres. La gestion habile des partenariats stratégiques devient cruciale pour l'UE afin d'assurer une présence durable et influente dans la région. En participant à une variété de cadres de coopération adaptés à chaque contexte particulier, elle favorise une approche souple et pragmatique dans la mise en œuvre de sa stratégie. En consacrant ses ressources et ses efforts à ces domaines, l'Union sera en mesure d'accroître son impact et son influence au sein de cette région géopolitiquement complexe, contribuant ainsi à façonner un Indo-Pacifique plus stable, prospère et en accord avec ses valeurs. Cela nécessite une compréhension approfondie des attentes des partenaires et une collaboration étroite avec les pays de la région pour développer des coalitions efficaces et durables, renforçant ainsi sa pertinence et son efficacité dans un environnement géopolitique complexe et en constante évolution.

*Chloé Bamberger, le 9 mai 2024*

---

## **Notes**

[1] « Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région Indo-Pacifique », Communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union Européenne, 16 septembre 2021.

[2] LECHERVY, Christian. « L'Indo-Pacifique face à la polygamie institutionnelle de ses États », Revue internationale et stratégique, vol. 129, no. 1, 2023, pp. 93-104.

[3] CHARLIAT, Martin-Pierre, "Le multilatéralisme en question", Etudes, 2018/12, p. 21 à 34.

[4] COMMISSION EUROPEENNE, "Premier Conseil du commerce et des technologies UE-Inde axé sur l'approfondissement de l'engagement stratégique en matière de commerce et de technologie", digital-strategy.ec.europa.eu/. Consulté le 30 août 2023.

[5] COMMISSION EUROPEENNE, "Premier Conseil du commerce et des technologies UE-Inde axé sur l'approfondissement de l'engagement stratégique en matière de commerce et de technologie", Commission européenne, digital-strategy.ec.europa.eu, 16 mai 2023.

[6] L'Indian Ocean Rim Association (IORA) est une organisation régionale de coopération pour les pays riverains de l'océan Indien, tandis que les projets CRIMARIO 1 et 2 visent à renforcer la sécurité maritime et la gestion des risques dans cette région.

[7] DA LAGE, Olivier. « L'Inde invitée d'honneur du 14 juillet : le succès du « multialignement » ? », [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org), 11 juillet 2023.

[8] PHILIP, Bruno. « L'Inde, acteur-clé dans le grand « désordre du monde » ». Le Monde, 20 janvier 2023.

[9] DA LAGE, Olivier. « L'Inde invitée d'honneur du 14 juillet : le succès du « multialignement » ? », [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org), 11 juillet 2023.

[10] 1991, 1999, 2001, 2005, 2011 et 2018

[11] En français : « Indo-Pacifique libre et ouvert. »

[12] KANEHARA, Nobukatsu. « Indo-Pacifique : l'héritage d'Abe Shinzo ». Revue Internationale et Stratégique, Armand Colin, 2023/1 (N°129), p. 125-135.

[13] CONSEIL EUROPEEN, "Sommet UE-Japon", Conseil européen, [www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu), 13 juillet 2023.

[14] FACAL, Gabriel. « Indonésie, l'ancrage d'une centralité en Indo-Pacifique ». Revue Internationale et Stratégique, Armand Colin, 2023/1 (N°129), p. 115-124.

[15] GAVROCHE THAÏLANDE, « ASIE - EUROPE : Parlementaires européens en Indonésie et au Vietnam ». Gavroche Thaïlande, 24 février 2023. Consulté le 31 mars 2023.

[16] FACAL, Gabriel. « Indonésie, l’ancrage d’une centralité en Indo-Pacifique ». Revue Internationale et Stratégique, Armand Colin, 2023/1 (N°129), p. 115-124

[17] Ibid.

[18] Ibid.

[19] GAVROCHE THAÏLANDE, « ASIE - EUROPE : Parlementaires européens en Indonésie et au Vietnam ». Gavroche Thaïlande, 24 février 2023. Consulté le 31 mars 2023

[20] Delegation of the European Union to Vietnam, “The European Union and Vietnam”, EEAS. <https://www.eeas.europa.eu/vietnam/>. Consulté le 30 août 2023

[21] COMMISSION EUROPEENNE, « EU-Vietnam Trade Agreement and Investment Protection Agreement », <https://policy.trade.ec.europa.eu/>. Consulté le 30 août 2023.

[22] DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO VIETNAM, “The European Union and Vietnam”, EEAS. <https://www.eeas.europa.eu/vietnam/>. Consulté le 30 août 2023.

[23] COMMISSION EUROPEENNE, « EU-Vietnam Trade Agreement and Investment Protection Agreement », <https://policy.trade.ec.europa.eu/>. Consulté le 30 août 2023.

[24] COMMISSION EUROPEENNE, Accord de libre-échange UE-Corée du Sud., <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets>. Consulté le 30 août 2023.

[25] COURMONT, Barthélémy, “Leadership en Asie : une « guerre pacifique » entre la Chine et les États-Unis”, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, 2 juin 2022.

[26] CONSEIL EUROPEEN, “Sommet UE-République de Corée, 22 mai 2023.”, [www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu). Consulté le 30 août 2023.

[27] BRZOZOWSKI, Alexandra, “Entretien avec l’Ambassadeur Yoon Soon-gu. Bruxelles et Séoul, des partenaires « animés par les mêmes valeurs »”, Euractiv, 5 mai 2021

[28] COMMISSION EUROPEENNE, “EU-Japan Economic Partnership Agreement”. 27 juin 2023, <https://policy.trade.ec.europa.eu>. Consulté le 30 août 2023.

[29] CONSEIL EUROPEEN, “UE-Nouvelle-Zélande : le Conseil adopte la décision relative à la signature de l’accord de libre-échange.” <https://www.consilium.europa.eu/>. Consulté le 30 août 2023.

[30] COMMISSION EUROPEENNE, EU-Singapore Agreement, 20 juillet

[31] COMMISSION EUROPEENNE, Association of South East Asian Nations (ASEAN), <https://policy.trade.ec.europa.eu/>, Consulté le 30 août 2023.